

**Compte-rendu – Assemblée générale annuelle 2020**  
**Tenue le 10 novembre 2020 à 19 h**  
**Assemblée virtuelle via Google Meet**

Procès-verbal rédigé par Caroline Poirot

Annexes : Ordre du jour, Présentation 2020, état des revenus et des dépenses, présences à l'assemblée générale

<b>Sujets</b>	<b>Discussions et décisions</b>
<b>1. Ouverture de l'assemblée</b>	Monsieur Marc-Antoine Gillis ouvre l'assemblée générale annuelle à 19 h 00.
<b>2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée</b>	Monsieur Dominique Tessier propose monsieur Marc-Antoine Gillis comme président d'assemblée et madame Caroline Poirot comme secrétaire d'assemblée.  La proposition est appuyée par monsieur François Gravel.  Adoptée à l'unanimité.
<b>3. Régularisation de l'avis de convocation</b>	Monsieur Marc-Antoine Gillis explique que le Club aquatique a affiché la documentation nécessaire sur son site web, en plus d'un courriel aux membres en date du 21 octobre et affichage sur les babillards dans les différentes installations aquatiques dans les délais prévus par les règlements généraux de la corporation.  Il spécifie aussi que l'avis de convocation a été acheminé dans les 90 jours de la fin de l'exercice financier de la corporation et 15 jours calendrier avant la date de l'AGA.  Le président de l'assemblée demande si quelqu'un s'oppose à la tenue de l'assemblée générale annuelle. Personne ne s'y oppose.
<b>4. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	Monsieur Marc-Antoine Gillis fait la lecture de l'ordre du jour.  Monsieur Joseph Watchi propose l'adoption de l'ordre du jour.  La proposition est appuyée par Patricia Hurtebise.  Adoptée à l'unanimité. Personne ne s'oppose à la tenue de l'assemblée.
<b>5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale</b>	Monsieur Marc-Antoine Gillis mentionne que le procès-verbal de la dernière assemblée générale (2019) était disponible en ligne pour lecture.  On passe directement à l'adoption du procès-verbal sans lecture à l'assemblée comme le document était disponible aux membres avant l'AGA.

	<p>La proposition est proposée par appuyée par Madame Laurence Allard et appuyée par Jessica Lamontagne.</p>
<b>6. Rapports</b>	<p>Avec le support de la présentation projetée à tous les membres de l'assemblée, monsieur Marc-Antoine, président du CA dans la dernière année explique aux membres le bilan de la saison 2019-2020 du club aquatique R2P, tel que perçu par les membres du conseil d'administration (voir document en annexe).</p>
<b>7. Présentation des états financiers</b>	<p>Les états financiers sont soumis à l'assemblée par le trésorier de la dernière année de la Corporation, madame Laurence Allard.</p> <p>Cette dernière répond aux différentes questions et éclaircissements sur les états financiers des membres.</p> <p>Voir les documents en annexe pour plus de détails.</p>
<b>8. Nomination d'un vérificateur (s'il y a lieu)</b>	<p>Madame Ana Lopez propose de poursuivre la vérification des états financiers à l'interne qui sera faite par l'équipe administrative.</p> <p>La proposition est appuyée par madame Frédéric Poelhuber. Adoptée à l'unanimité.</p>
<b>9. Ratification des actes posés par le conseil d'administration</b>	<p>Madame Patrica Hurtebise propose la ratification des actes posés par le conseil d'administration.</p> <p>La proposition est appuyée par madame Laurence Allard. Adoptée à l'unanimité.</p>
<b>10. Ratification des modifications aux règlements généraux (s'il y a lieu)</b>	<p>Sans objet.</p>
<b>11. Nomination du président et secrétaire d'élection des administrateurs</b>	<p>Madame Laurence Allard propose madame Caroline Poirot comme présidente d'élection et monsieur Gabriel Cyr-Guay comme secrétaire de l'élection des membres du conseil d'administration.</p> <p>La proposition est appuyée par monsieur François Gravel. Adoptée à l'unanimité.</p>
<b>12. Élection des administrateurs</b>	<p>Madame Caroline Poirot informe l'assemblée que 5 postes sont présentement disponibles</p> <p>Elle rappelle la procédure pour devenir membre du conseil d'administration, les candidats devaient signifier son intérêt au comité de mise en candidature au moins une semaine avant la</p>

	<p>date de l'assemblée par bulletin de mise candidature contresigné par deux membres.</p> <p>Il est à noter que ces postes sont pour un mandat de deux ans.</p> <p>Puisque cinq membres ont déposé une candidature éligible, les candidats sont élus par acclamation, car il y avait cinq postes ouverts. Les nouveaux administrateurs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Laurence Allard</li> <li>● Ana Lopez</li> <li>● Vincent Martin</li> <li>● Joseph Watchi</li> <li>● Nadine Vaillant</li> </ul> <p>Les membres du conseil d'administration décideront ensemble de la fonction qu'ils occuperont au sein du conseil d'administration à la première réunion du conseil d'administration qui a lieu suite à cette assemblée.</p>
<p><b>13. Affaires nouvelles</b></p>	<p>Dans le contexte actuel il est possible pour les club de maintenir une offre de service virtuelle, ainsi :</p> <p>Au niveau compétitif : L'offre de service est maintenue au travers de sessions Zoom pour des entraînements à sec ainsi que des conférences sur différents aspects (motivation, nutrition,etc)</p> <p>Au niveau Croix Rouge : les cours sont reportés car en attente de nouvelles directives gouvernementales.</p>
<p><b>14. Levée de l'assemblée</b></p>	<p>Madame Laurence Allard propose la lever de l'assemblée.</p> <p>La proposition est appuyée par Ana Lopez. Adoptée à l'unanimité.</p>